

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 4 MARS 2011

Présents : Philippe, Manu, Dédé, Nicolas, Cyril, Michel C, Sandrine, Séverine, Joël, Christian Bettiol, Marc, Jean-Pierre Méjean, Philippe Courbis, Stéphane, Henri, Michel et William Moulin, François Omont.

Excusée : Anne-Marie

### 1 – Démarrage de la saison – dimanche 6 mars :

Petit déjeuner à partir de 8 h au club house du tennis à Roqua. Photo de groupe à 8 h 45 et départ des randonnées.

Apéritif au local vers 12 h. Christian Bettiol se charge des achats.

### 2 – Les commissions :

Les commissions route (8 membres), VTT adultes (10 membres), école VTT (15 membres), et VTT au féminin (6 membres) sont en ordre de marche.

En revanche la commission communication ne comprend pour l'instant que 4 personnes (Philippe, Anne-Marie, Michel et Sabine Zagar) ; nous sollicitons encore des volontaires, en particulier pour gérer la mise à jour du site.

De même pour la commission sécurité qui, avec 3 personnes seulement (Michel, William Moulin et François Omont), a encore besoin d'être étoffée. Un appel à volontaires est relancé.

Quant à la commission organisation des festivités, avec 4 personnes (Adeline Galifi, Michel Delaygue, et, sous réserve de confirmation, Alain Bonnaud et Philippe Mazoyer), elle mériterait aussi d'être renforcée et il faudra peut-être mieux définir son périmètre d'actions.

Enfin, il est rappelé que chaque commission aura à désigner son responsable qui sera chargé d'animer la commission, d'être présent ou représenté aux réunions de bureau.

Le point sur la mise en place de ces commissions sera fait à nouveau lors de la prochaine réunion de bureau

### 3 – Site « blog » du CTAV :

Suite à la proposition de M. Yvan Pailhès lors de la dernière réunion, un essai de site « blog » pour le CTAV a été installé. L'essai a paru concluant et le club a réglé la redevance annuelle de 50 €. Ce nouveau site <http://cycloaubenasvals.viabloga.com> sera donc à alimenter et à faire vivre. Toutefois, l'ancien site <http://www.cycloaubenasvals.com> sera maintenu cette année encore.

Il sera nécessaire de trouver des volontaires ayant quelques compétences dans ce domaine pour l'alimentation en documents (articles, photos, vidéos, etc.), la mise à jour, la gestion du site et pour intégrer la commission communication. C'est à cette commission qu'incombera la tâche de faire vivre le site, de le mettre à jour avec toutes les idées et les propositions concernant le club de la part des adhérents.

### 4 – Yahoo groupe :

Toujours dans le domaine de la communication, le bureau rappelle les règles d'utilisation qui doivent être respectées : **Les informations diffusées ne doivent concerner que le vélo et le CTAV.** Ce ne doit pas être une tribune d'opinions. Anne-Marie a créé des groupes de diffusion VTT, route, école VTT, VTT féminin pour bien cibler les destinataires des informations. Chaque adhérent sera destinataire d'un message l'informant du groupe dans lequel (ou lesquels) il est inscrit et il devra confirmer ou demander une modification. L'utilisation de ce moyen Yahoo groupe pourra être revu et au besoin remis en cause si le site « blog », lorsqu'il sera bien rodé, permet de donner les mêmes moyens d'information.

## 5 – Renouvellement des licences :

Un retard important a été pris par le prestataire de la FFCT pour l'impression des licences 2011. A ce jour, les licences de la ligue Rhône Alpes n'ont toujours pas été envoyées par la FFCT. Pour tous ceux qui ont renouvelé leur adhésion, les licences sont saisies et sont répertoriées sur le fichier de la FFCT. Ces adhérents sont donc couverts par l'assurance fédérale en cas d'accident. En revanche, pour tous ceux qui n'ont pas encore fait le renouvellement, la licence 2010 n'est plus valide depuis le 28 février. Un rappel sera envoyé aux retardataires.

## 6 – Rando des Faïsses – samedi 14 mai à Lentillères :

Les affiches sont prêtes. Les parcours sont en cours de reconnaissance (un petit parcours et un moyen de 12 km qui seront accompagnés, un grand parcours d'environ 20 km balisé). La mise au point de l'organisation sera préparée par la commission école VTT.

## 7 – Espace VTT à Ailhon – inauguration le 19 mars :

Le terrain aménagé à Ailhon pour l'école VTT sera inauguré conjointement par la mairie d'Ailhon et le CTAV le samedi 19 mars à 16 h 30. **Chaque adhérent est invité.** L'information (carton d'invitation) peut être consultée et téléchargée sur les deux sites du CTAV. Dédé se charge de l'invitation de nos partenaires.

## 8 – Voies vertes :

Le projet de voie verte Vinobre Val de Ligne de St Sernin à Largentière sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée est à l'étude. Les comités départementaux cyclotourisme, randonnée pédestre et équestre proposent de faire des observations en commun au bureau d'études chargé de cette opération. Une réunion des trois comités est programmée à cet effet le 15 mars à 14 h au local à Roqua. Manu et Michel y participeront.

## 9 – Sécurité :

Michel, délégué sécurité du comité départemental, a participé à une journée formation organisée par la ligue le 19 février au CREPS de Voiron et animée par Maurice Taillefer, instructeur fédéral et Jacques Fournas responsable de la commission sécurité santé de la FFCT.

Des informations intéressantes ont été apportées, notamment en matière d'assurances. La FFCT nous enverra les diaporamas présentés. Cela permettra de passer l'information à tous les clubs par l'intermédiaire des délégués sécurité.

Plusieurs points sont d'ores et déjà à noter :

- pour des sorties club, dès lors que la sortie comporte plus de 20 cyclistes, le club est tenu de faire une déclaration en préfecture comme pour les randonnées organisées, **d'où l'impérative nécessité de constituer des groupes distincts, de moins de 20 cyclos pour les sorties route.** Cette information est donnée à la commission route qui devra faire respecter ces dispositions, en relation avec la commission sécurité.
- L'assurance fédérale « mini braquet », option minimum, ne comprend pas la garantie rapatriement en cas de séjour à distance. La FFCT conseille donc aux clubs de ne pas recommander cette option et de la proscrire pour ceux qui participent à des séjours
- Les responsables médicaux de la FFCT conseillent d'inciter les adhérents à fournir chaque année un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclotourisme (CMNCI) et de faire, si possible le test à l'effort. Statistiques 2010 à la FFCT : 38 décès de cyclotouristes, dont 29 par accident cardiovasculaire, il est donc primordial de se faire contrôler périodiquement par le corps médical.

## 10 - Week-end club du 2 au 4 juin 2011 à Savines le lac :

Pour les retardataires, un petit délai est accordé (jusqu'au retour de vacances d'Anne-Marie) à ceux qui désirent encore s'inscrire.

## 11 – Sorties séjour école VTT et féminines :

- Séjour des féminines VTT dans le secteur des dentelles de Montmirail les 16 et 17 avril ; une participation forfaitaire du club a été fixée à 300 € pour ce séjour.
- Séjours école VTT 18 et 19 juin à Montselgues et voyage itinérant pour les plus grands les 2, 3 et 4 juillet : Le principe d'une participation financière du club est acté. Le montant sera fixé au cours d'une prochaine réunion de bureau au vu des coûts des séjours et du nombre des participants.

## 12 – Brèves et divers

- Local remorque : Philippe a récupéré la clé du local. La remorque sera remise au plus tôt.
- Invitation à l'assemblée générale des amis de la vigne et du vin et des vigneron ardéchois le vendredi 11 mars à Largentière. Manu et Christian participeront pour représenter le CTAV.
- Les maillots manches courtes adultes et enfants sont arrivés. Ils seront à récupérer au cours des réunions de bureau. Prix de vente, participation du club déduite : 20 € adultes et 15 € enfants. Une permanence spécifique maillots/licences, lorsque celles-ci seront arrivées pourra être organisée. L'information sera donnée en temps utile.
- La liaison wifi avec le club de billard étant difficile, il est décidé de souscrire une connexion internet pour le CTAV avec une box au local. Jean-Pierre Nougier (France télécom Orange) sera contacté.
- Un partenariat avec Béthanie (adhésion d'adolescents) sera mis en place pour favoriser l'intégration d'adolescents handicapés et pour obtenir une aide du CNDS destinée à l'achat de vélos et la formation d'éducateurs.
- Nicolas informe que les imprimés de demande de subvention au CNDS sont arrivés. Dossiers à préparer et à transmettre au CNDS pour le 4 avril.

## **PROCHAINE REUNION :**

***Vendredi 1er avril à 20 h 30, au local CTAV***

*Réunion de bureau, précédée par une réunion du comité directeur à 18 h 30*